

Confinement : fermeture du club

Chers sociétaires, chers amis,

Notre pays affronte la deuxième vague annoncée de l'épidémie de Covid 19 et notre Ville est à nouveau meurtrie et endeuillée.

Toutes nos pensées vont d'abord aux 3 victimes de ce nouvel attentat et à leurs familles.

Pour le reste et en ce vendredi 30 octobre, notre pays est à nouveau confiné. Dans la continuité des annonces du Président de la République, le Premier Ministre a précisé, dans le cadre du décret du 29 octobre 2020, les dispositions applicables sur l'ensemble du territoire pour mettre en œuvre les nouvelles mesures de lutte contre la propagation de la pandémie.

En ce qui concerne les associations sportives, le décret précise qu'elles ne pourront plus accueillir ni leurs membres, ni du public, à compter de ce jour, 30 octobre et jusqu'au 1^{er} décembre, exception de l'accueil de ceux bénéficiant de dérogation les autorisant à poursuivre leur activité, dans le respect des règles de distanciation et gestes barrières, savoir :

- Les sportifs de haut niveau,
- Les groupes scolaires ou périscolaires et universitaires, **dans le cadre exclusif des encadrements organisés par les établissements scolaires ou universitaires,**
- Les personnes munies d'une prescription médicale ou présentant un handicap reconnu,

Malgré les démarches effectuées par nos fédérations (Aviron et Voile), l'accueil, même en plein air, des enfants hors temps scolaire et des membres n'est pas autorisé.

En l'état, toute activité nautique, que ce soit aviron ou voile et quel que soit le support, est suspendue jusqu'à nouvel ordre, à compter de ce jour ; le Club House est fermé et les vestiaires du Club restent interdits d'accès.

Les plages étant, a priori, accessibles, la plage de notre club doit pouvoir être utilisée, dès lors que les membres respectent, sous leur responsabilité, les prescriptions du confinement (une heure à moins d'un kilomètre de leur domicile) et les règles de distanciation et gestes barrières.

Nos salariés travailleront normalement, au moins durant les 15 prochains jours.

Nous comptons sur la compréhension de tous quant au respect de ces dispositions.

*Gilles CHATENET
Président du Club Nautique de Nice*